

# 35.000 tonnes de bois pour les chaufferies !

Un appel à projet est lancé par le Pays Graylois pour permettre à toutes les communes, des petites aux plus grandes, d'installer un équipement. Avec des subventions à la clé.

Quelques chiffres suffisent à nous convaincre que la forêt est une ressource stratégique pour notre territoire. Selon le périmètre de l'année 2016, on en compte 52.500 hectares sur le bassin graylois, soit 34% de la surface, répartie pour 52% en forêt privée et le restant en forêt publique. Pour aller plus loin, on peut même affirmer que le bois trouve toute sa place dans la transition énergétique. Comment mieux exploiter cette filière et valoriser le gisement bois énergie disponible ? C'est la question que s'est posée le Pays Graylois, en missionnant, par le biais de son Plan climat énergie territorial (PCET), la Fédération nationale des communes forestières (COFOR). Avec le soutien de plusieurs partenaires forestiers que sont l'office national des forêts (ONF), le Centre national de la propriété forestière (CRPF), Forêt bois de l'Est et l'association Co-forêt, elle a validé le résultat d'une étude réalisée de janvier à décembre 2016. De ce Plan d'approvisionnement territorial (PAT), un appel à projet vient d'être lancé à l'échelle du Pays. PAT qui s'est appuyé sur des données tous azimuts. Tout d'abord la consommation de bois-bûches par les ménages. Un outil statistique assez difficile à définir étant donné l'économie souterraine en la matière. On l'estime à 40.000 tonnes par an pour le chauffage domestique. S'agissant des volumes commercialisés, si l'on tient compte

de la forêt privée et publique, cela représente une consommation moyenne annuelle de bois par l'industrie, observée ces dix dernières années, qui est de l'ordre de 14.300 tonnes. Une quantité qui alimente principalement la Compagnie française du panneau à Corbenay, et Ikéa à Lure. Et les chaufferies existantes ? Il en existe six privées sur le secteur et deux publiques installées à Gray et à Gy. A cela, s'ajoutent deux autres structures à Pin et Marnay, qui restent toutefois en dehors du Pays Graylois. Ces huit chaufferies du secteur consomment de leur côté 4.500 tonnes de plaquettes. Ce qui laisse supposer un potentiel supplémentaire de 35.000 tonnes de bois mobilisable, soit huit fois la consommation des chaufferies du territoire ! « Cela sans mettre en péril, ni concurrencer les filières industrielles et le bois-bûches », précise Emmanuel Depriester, chargé de mission PCET, « il y a derrière une volonté de créer une filière de A à Z en exploitant le bois qui ne l'est pas ». Filière qui devrait prendre la forme d'une plateforme de stockage. La solution pour mutualiser la production, lutter contre le réchauffement climatique en diminuant les gaz à effet de serre et la pollution étant donné que le bois est neutre en carbone quand on ne prélève pas plus que les besoins ? Le bois générerait par ailleurs 4 fois plus d'emploi que l'utilisation du gaz ou du fuel... Mais

Une volonté de créer une filière de A à Z

avant cela, commençons par les chaufferies, « il faut favoriser la demande pour créer l'offre », résume le technicien qui propose aux 115 communes du secteur d'étudier une éventuelle installation par le biais d'une étude de faisabilité. Etude qui sera financée à 70% de subventions, de l'Ademe et de la Région, en partenariat avec le SIED 70 et l'Adera. « On peut ainsi accompagner les com-



Opérationnelle depuis novembre 2014, la chaufferie de Gy alimente le complexe sportif, le collège Raymond-Gueux et le futur pôle éducatif.

munes qui ne disposent pas, le plus souvent, d'ingénierie", poursuit-il. Les analyses des besoins, de la possibilité de raccordement de bâtiments, des modes de gestion et de la viabilité économique offrent ainsi un avis éclairé à la collectivité qui, au final, décidera d'investir ou non. Sachant qu'il existe de nombreuses subventions. Ainsi, une collectivité peut espérer toucher entre 60 et 80% de sub-

ventions pour l'investissement. « Une chaufferie pour une petite mairie et trois logements, c'est possible », insiste Emmanuel Depriester. Tous les cas seront étudiés, qu'on se le dise ! L'appel à candidature est ouvert jusqu'au 30 juin 2018.

Contact : 03.84.64.91.30

SOPHIE OVIGNE

## EN BREF

► Vie paroissiale - Messe, ce samedi 5 août à 18h30 en l'église de Rigny.

► Challenge Crémier ce dimanche aux Tilleuls - La Boule Grayloise proposera son Challenge Crémier, ce dimanche 6 août. Ce concours de boule lyonnaise se déroulera dès 9h, sur le boulodrome et les allées de la place des Tilleuls, en parallèle du vide-greniers municipal. Des équipes de l'Ain, du Jura, de Côte d'Or, du Territoire de Belfort et du club graylois se rencontreront pendant trois parties, dont deux durant la matinée.

► Circulation et stationnement En raison de travaux de réflexion d'une toiture à l'angle des rues Louis-Jobard et Victor-Hugo, à compter de ce lundi 7 août et pour quatre semaines, la circulation sera interdite dans la partie étroite de la rue Louis-Jobard et quatre places de stationnement seront neutralisées de chaque côté de la rue Victor-Hugo.

GY

VIDE-GRENIERS

Mardi 15 août

2€ le mètre

Contact : 03.84.32.93.93

FRANCOURT - 06 08 55 61 75  
Guinguette de l'Egayer  
THÉ DANSANT  
Dimanche 6 août  
avec Alexis Ballandier

## Un petit phénomène au cœur de la ville

Il ne passe pas inaperçu, le nouveau véhicule de service feu garage Renault ! Micro citadine 100% électrique à l'encombrement hyper réduit, elle sait aussi se faufiler un chemin vers les cœurs.

Lors du dernier triathlon de Gray, elle a fait sensation, en se faufilant silencieusement dans les recoins les plus exigus du vaste plateau sportif monté par les bénévoles du Tri Val. Et chacune de ses apparitions en ville provoque le même cortège d'yeux écarquillés. On y lit de l'admiration, plus rarement une forme de dédain. Mais pour ainsi dire, jamais d'indifférence.

Petite sœur en quelque sorte de la ZOE, que fabrique également la marque, la Renault Twizy n'a peut-être pas tout à fait "tout d'une grande", comme la publicité qualifiait en son temps un autre modèle. Mais elle résulte d'un vrai parti et, en ce sens, elle offre les avantages de ses inconvénients, et vice versa. Micro citadine 100% électrique, elle est tout d'abord d'un encombrement réduit à sa plus simple expression, au point de se stationner sans problème perpendiculairement à la route, sur la largeur d'une place classique.

Pratique. Mais bien évidemment au prix de quelques sacrifices. La mignonne n'offre ainsi que deux places "en tandem", c'est-à-dire l'une derrière l'autre. On ne peut pas tout avoir. « Au niveau conduite, c'est exactement comme une autre voiture », témoigne Christophe Claudet, patron de Renault Gray, et qui a adopté cette Twizy à la faveur d'une reprise à un client.

« Depuis, on s'en sert comme véhicule du garage, elle tourne essentiellement pour les courses, les trajets des mécanos, mais aussi pour accompagner les clients quand ils en ont besoin », poursuit l'heureux possesseur. La réaction des ces derniers, à l'arrivée de ce drôle de véhicule de courtoisie ? « Ils sont morts de rire ! », ne cache pas Christophe Claudet. Séduits aussi. Et totalement dérouterés quand ils constatent qu'à bord de cette drôle de machine, « on est aussi regardé que dans une Ferrari ». Le « succès fou » décrit par Christophe Claudet tend aussi à se commuter en convoitise.

« J'ai un acheteur qui est sur le coup », confesse le patron de Renault. Avant d'ajouter, avec un petit pincement au cœur, « mais je ne me presse pas trop ». Ce qui introduit une question cruciale, celle du prix. A mi-chemin entre le scooter et l'automobile, ce véhicule entrant dans la catégorie des « tricycles et quadricycles à moteur » se décline en deux motorisations.

La Twizy 45, accessible sans permis dès 14 ans et plus résolument urbaine, est bridée à 45km/h. Et la Twizy 80, comme son nom l'indique bridée à 80km/h, nécessite le permis B, ou B1, ce qui la rend accessible dès 16 ans. Pour s'offrir l'une ou l'autre, il faut compter 6.000 à 9.000 euros, en fonction des options re-



La Twizy trouve sa place partout sans problème, y compris entre deux voitures plus conventionnelles.

tenues, parmi lesquelles les... portières (en élytre) ou vitres avant fixes, mais aussi un panel de choix d'esthétique, à l'image de l'aspect carbone des composites. Il faudra également s'acquitter de la location de la batterie, stratégie Renault oblige, à partir de 30 euros par mois. Une contrainte vite oubliée, quand on considère que le plein, qui se fait le plus simplement du monde en à peine 3h30 au moyen d'une prise électrique 10 ampères conventionnelle, coûte quelque... 0,60

euro ! Quant à l'autonomie, elle serait supérieure aux estimations de Christophe Claudet, comprises entre 45 et 65km selon la conduite. « Ma femme, Céline, a fait le trajet depuis Vesoul l'autre jour », révèle-t-il, « elle a certes géré au maximum, mais à l'arrivée, il lui restait encore 17km d'autonomie ». Un atout, comme le sont aussi les questions de sécurité, avec des ceintures quatre points et airbag conducteur, et plus encore un châssis tubulaire développé par Renault Sport offrant

une très grande protection en cas de choc frontal. La conduite aisée, avec un interrupteur permettant de passer de la marche avant à la marche arrière, en est un autre. Mais alors, les limites ? « Il faut bien garder à l'esprit que c'est un véhicule de loisirs », modère Christophe Claudet, « en cas de pluie si le conducteur est bien protégé, ce n'est pas toujours le cas du passager ». Allez, il fallait bien un petit point noir...

DIDIER CHEMINOT